



Mons. - Université du Travail du Borinage. Bâtiment central. Perspective.

## L'EFFORT CONSTRUCTIF DE LA PROVINCE

PAR M. R. LAVEND'HOMME

*Architecte Provincial du Hainaut*

La province de Hainaut se distingue par l'ampleur de son enseignement technique, et le nombre des bâtiments et des installations variées qu'il impose. Les destructions de guerre furent nombreuses. Non seulement un certain nombre d'édifices subirent de sérieux dégâts du fait des opérations militaires, mais la quasi-totalité des écoles, instituts et facultés furent occupés par les troupes belges ou françaises, allemandes et enfin anglaises ou américaines. Ce qui représentait finalement des destructions multiples et un degré d'usure exigeant de nombreuses et coûteuses réparations.

Le premier effort matériel fut la remise en état du gros œuvre, pour permettre un fonctionnement aussi rapide que possible. Actuellement tous les dommages de guerre sont réparés ou en chantiers. De nouvelles constructions sont terminées, en achèvement ou projetées.

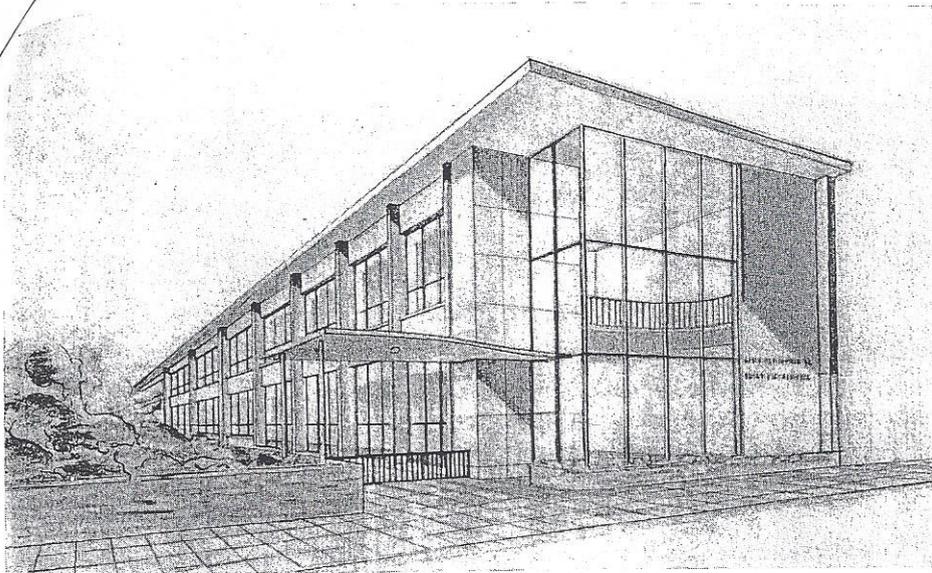
Achevées l'Ecole-clinique pour estropiés, à Montigny-sur-Sambre et les extensions de l'Ecole technique féminine, à Saint-Ghislain, qui permet de quintupler sa population scolaire, laquelle sera encore doublée dans l'avenir afin d'atteindre mille élèves. L'école provinciale de culture et d'élevage, à Ath, est exhaussée d'un étage. Une maison des étudiants est

en voie de construction pour les jeunes gens fréquentant les cours de l'école des Textiles et de Bonneterie de Tournai, utiles à la région linière du Courtrais et aux régions bonnetières de Leuze et de Quevaucamp. Une petite clinique didactique est venue compléter l'école des infirmières, à Tournai.

Dans l'ordre des projets immédiats, le programme possède une incontestable ampleur. L'Université du Travail, à Charleroi, disposera d'un nouveau bâtiment qui permettra de restituer à l'enseignement les locaux occupés par l'internat. Le seul terrain encore libre fut acquis pour la réalisation du nouvel internat, digne du complexe unique que forme l'Université du Travail Paul Pastur.

A l'état d'avant-projet citons la reconstruction totale de l'école de mécanique agricole, à Mons, la construction à Ath d'une ferme pilote, avec 50 hectares, l'Ecole de Textile et Bonneterie de Leuze, étendue aux cours artisanaux du bois et du fer, l'édification à Tournai d'un internat destiné à dégager un étage du bâtiment de l'école du Textile, où sera installé le laboratoire du conditionnement des fibres textiles, qui travaillera avec le concours complet des industries de la région. Un nouvel internat encore à l'Ecole des Infirmières de Tournai.





Mons. - Ecole de Mécanique Agricole. Projet.

Architecte : Service Technique des Bâtiments Provinciaux du Hainaut.

Photo M. G. Lefrancq, Mons.

Chaque année, la Province examine des projets communaux, ou présentés par des administrations subordonnées, représentant une valeur de 350 millions de francs. Environ quarante pour cent de ces projets sont réalisés. L'utilisation de ces sommes se divise à peu près comme il suit : constructions et mobiliers scolaires, 30 % ; édifices du culte, 10 % ; cimetières, 5 % ; hospices, 5 % ; maisons communales, arsenaux de pompiers, etc., 40 % ; plaines de jeux et de sports, bassins de natation, 10 %. Le budget des cimetières et hospices égale donc celui des plaines de jeux et bassins de natation, ce qui paraîtra justement anormal.

Avant la seconde guerre mondiale, la population hennuyère montrait un indice de vieillissement qui se trouvait exprimé de manière inquiétante par le schéma de la pyramide des âges. Le nombre de jeunes gens entre 15 et 25 ans était, de loin, le plus bas du pays. Une amélioration sérieuse s'est manifestée depuis 1945, et il y a lieu de s'en féliciter pour l'avenir de la province et de son équilibre social.

Les crèches et autres organismes destinés à l'enfance sont l'un des soucis des intercommunales de la région de Charleroi et de la région du Centre. L'Intercommunale du Centre projette la réalisation d'une

Cité de l'Enfance, d'une importance égale à celle de l'Intercommunale de la région de Charleroi. Les plans, œuvre de l'architecte Van Laethem, prévoient une disposition par pavillons séparés, calculés en unités de seize lits. L'administration de la Santé Publique et l'Oeuvre Nationale de l'Enfance seront associées à cette intéressante initiative.

Le beau château d'Havré, l'un des monuments historiques les plus intéressants du Hainaut, n'a pu être réparé qu'en partie. La province restaura à ses frais la Tour d'Enghien, qui par son couronnement en bulbe donne au bâtiment sa silhouette caractéristique, mais pour le reste elle fit appel à l'Etat, qui refusa les subsides nécessaires et ne consentit pas à nous accorder le bénéfice de l'émission d'un timbre. La remise en état et la conservation des vestiges de cet admirable château, nettoyage et réparations, ainsi que l'installation d'un musée et d'une auberge de la jeunesse, exigeraient quinze millions, utilisables en quatre années. Faute de cette somme, verrons-nous périr complètement l'un des plus beaux monuments archéologiques du Hainaut ?

Le Moulin de Silly pose un autre problème, également intéressant. On dit qu'il s'agit du plus ancien moulin d'Europe. Il daterait du XI<sup>e</sup> siècle. Abattu

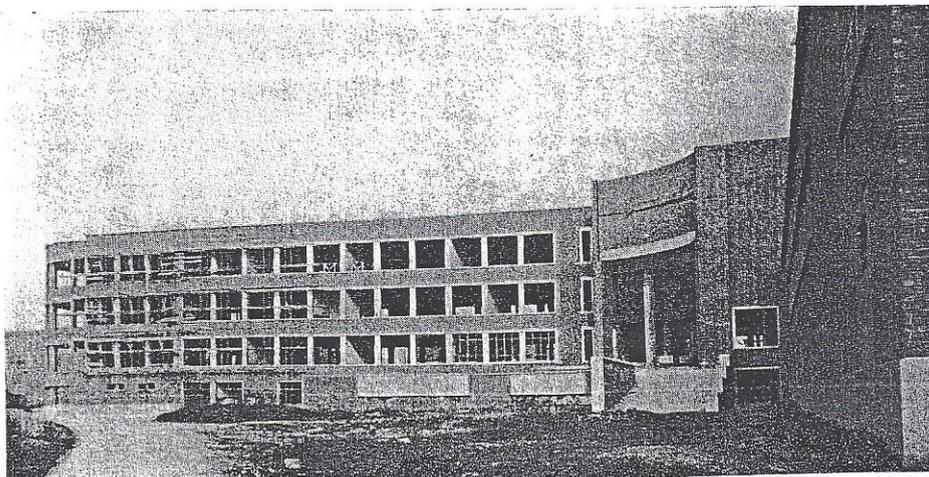


Photo M. G. Lefrancq, Mons.

Saint-Ghislain. Ecoles Techniques Féminines du Hainaut. En achèvement.

Architecte : Victor Bourgeois.

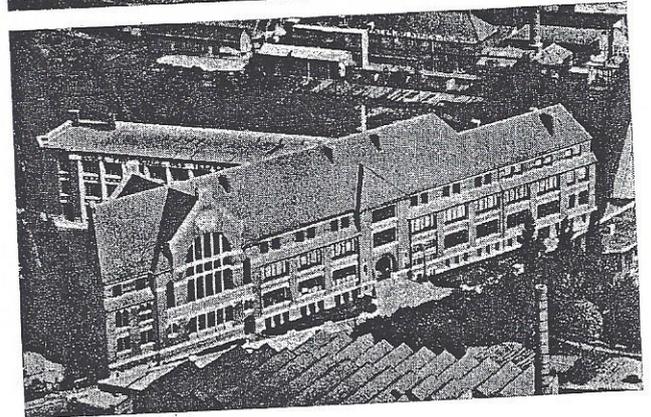
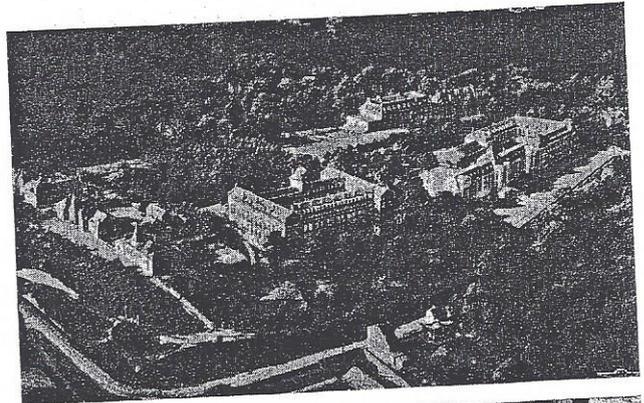
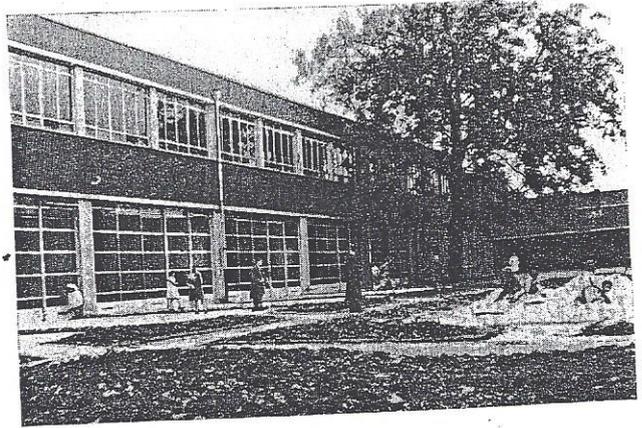
la-clinique pour estropiés, à Montignies-sur-Sambre.

Architecte : R. Panis.

par un ouragan, il y a quelques années, le Moulin de Silly attend encore sa restauration. Il faudrait de cinq cent à six cent mille francs. Ce moulin était classé, de même que le site. Il est évident que le Hainaut, dont les responsabilités financières sont considérables dans l'immense complexe de son enseignement technique, ne peut faire face à ces dépenses, dont l'importance est nationale. Elle intervient d'ailleurs chaque année pour une somme de deux millions dans l'entretien des monuments classés.

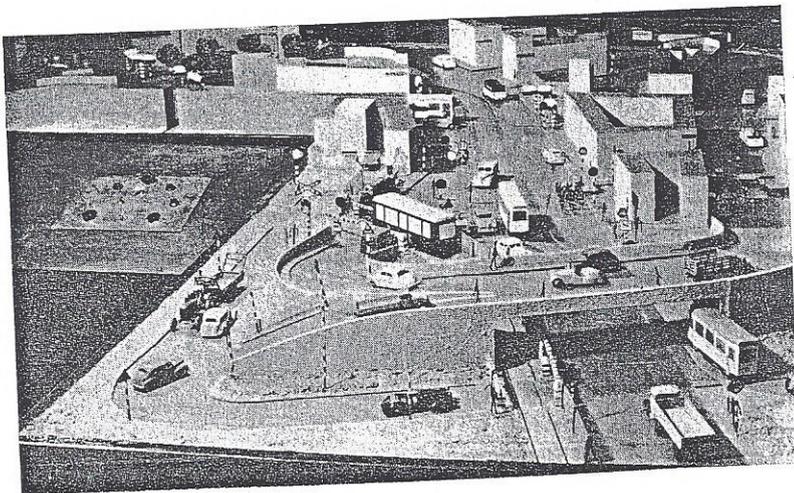
D'une manière générale, on constate en Hainaut une amélioration progressive de l'architecture. Une équipe de jeunes, qui ont repris conscience de la mission sociale de l'architecte, s'y manifeste de façon heureuse. Sans doute, ces éléments sont encore noyés dans la masse, mais on sent déjà les effets de la loi de 1939. Souhaitons que la création tant attendue de l'Ordre des Architectes vienne accélérer l'évolution.

Ces jeunes architectes, parmi d'autres soucis, ont véritablement entrepris de repenser les problèmes du logement et des écoles. Tous deux essentiels dans notre province.



En haut : A Morlanwelz, le Lycée Warocqué, l'Athénée du Centre, l'Ecole Normale. Au fond, dans la partie boisée, sera construite une « Cité de l'Enfance », par l'Intercommunale du Centre.

En bas : Les Ecoles Provinciales des Textiles et de la Bonneterie du Tournaisis (6 écoles), à Tournai.



Mons. Musée de la Police. Un aspect de la section destinée à l'étude de la circulation urbaine.